



Bordeaux Métropole lance une démarche consultative pour élaborer sa future stratégie économique

Du 1^{er} au 30 juin 2021, Bordeaux Métropole ouvre une consultation auprès des acteurs économiques du territoire afin de définir la future stratégie économique métropolitaine. Un enjeu majeur qui doit s'inscrire dans la transition écologique et numérique.

Dans le cadre de sa nouvelle gouvernance, la métropole et ses élus s'engagent dans une démarche inédite associant l'ensemble des acteurs économiques du territoire afin de définir ensemble le schéma économique des années à venir. Élus, chambres consulaires, entreprises, associations... sont invités à partager leurs idées lors d'une consultation en ligne et une série d'ateliers, organisés au mois de juin.

1 mois pour partager expertise et idées innovantes

Deux procédés sont à la disposition des contributeurs : la consultation et les ateliers.

La consultation s'effectue en ligne dès le 1^{er} juin sur <https://bm-dev-co.fr> ; TPE-PME, grands comptes, associations, ... sont invités à déposer leurs contributions, leurs idées, leurs attentes sur une plateforme digitale dédiée. Ces premiers avis viendront alimenter les réflexions thématiques des ateliers.

Parallèlement, 5 ateliers participatifs se tiendront du 14 au 29 juin. Ils réuniront en présentiel une vingtaine d'acteurs du territoire (élus, représentants d'entreprises ou de secteurs d'activités) autour des thèmes suivants :

14 juin « L'économie sociale et solidaire sur notre territoire : et si on changeait d'échelle ? » consacré aux activités de l'économie sociale et solidaire.

18 juin : « Développer durablement nos atouts industriels et nos dynamiques technologiques » destiné aux entreprises de l'aérospatial/défense, chimie, matériaux, nautisme, santé, agro-alimentaire...

22 juin : « Favoriser notre économie de proximité et repenser l'attractivité du territoire » orienté vers les entreprises artisanales, le tourisme dont le tourisme d'affaires, le viti-vinicole... ;

23 juin « Pour une économie métropolitaine en transition écologique et sociale » destiné aux entreprises de la logistique, la mobilité, les services à la personne, l'énergie et la valorisation des déchets, l'agriculture urbaine.

29 juin « Stimuler notre économie créative et nos ressources tertiaires » consacré aux entreprises du numérique, du tertiaire supérieur, aux industries culturelles et créatives, à la e-santé...

Ces ateliers seront accessibles également en visio-conférence. Cette démarche consultative se déroule après une phase d'état des lieux dont le résultat est accessible sur la plateforme sur <https://bm-dev-co.fr>

Proposer une stratégie au Conseil de Métropole de novembre

La synthèse de ce travail de réflexion sera soumise aux élus durant l'été, les axes principaux issus des débats pourront ainsi servir à la rédaction de la future stratégie économique de la métropole qui sera présentée au Conseil en novembre. Cette stratégie permettra de donner un cap majeur à l'économie de demain en faisant de la production de richesses et de la création d'emplois, un axe fort de l'action métropolitaine. Cette réflexion intégrera les enjeux écologiques, numériques et sociétaux afin de contribuer à un développement de haute qualité qui bénéficiera à la métropole et à son aire urbaine.

Quels enjeux économiques pour quel schéma ?

La Métropole poursuit des objectifs ambitieux qui s'appuient sur des secteurs porteurs : conserver sur le territoire les compétences de très haut niveau qui s'y trouvent, soutenir les filières structurantes et d'avenir, favoriser la diversification des activités et accompagner leur transformation dans la réduction de leur empreinte carbone, renforcer enfin les synergies favorables à la recherche et à l'innovation.

Les compétences de la métropole en matière de numérique, d'aménagement, d'urbanisme, de mobilité, de tourisme et d'économie de proximité sont des leviers permanents pour définir à l'échelle du territoire, un projet partagé par tous. Bordeaux Métropole possède des moyens d'agir concrètement en particulier via la commande publique, les OIM, les zones d'activités ou bien encore le Grand Port Maritime de Bordeaux.

Contacts presse :

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr